



Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil relative au système des ressources propres

Jean-François Husson, rapporteur général

Commission des finances

Mercredi 27 janvier 2021



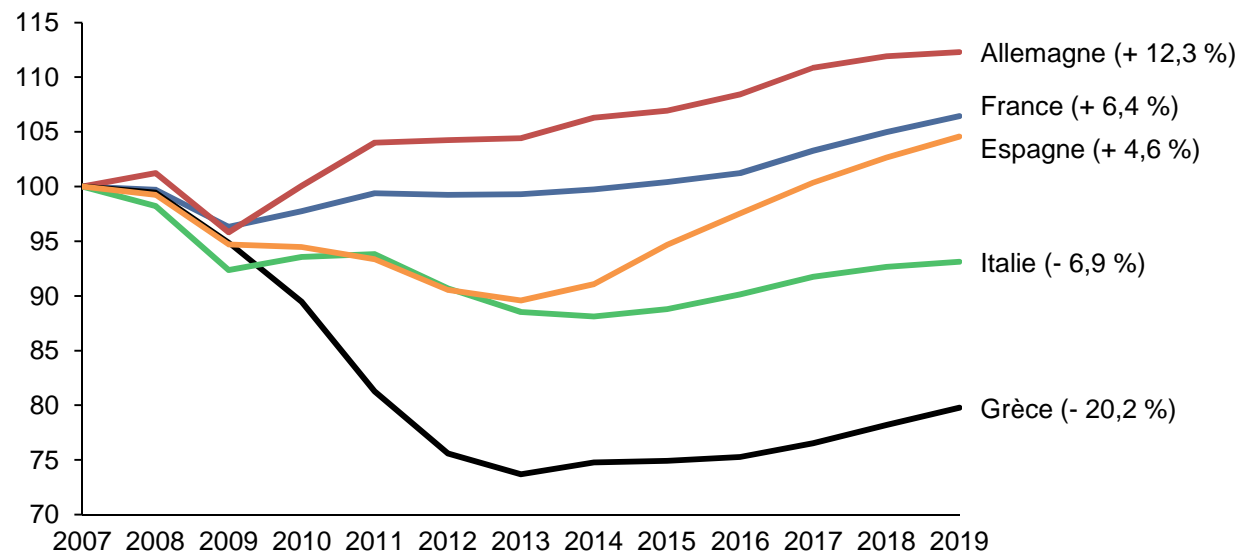


**Une négociation bouleversée par la
nécessité d'apporter une réponse
commune face à la crise sanitaire**

La crise a frappé une économie européenne encore convalescente et marquée par un risque de divergence inédit

Évolution du PIB par habitant entre 2007 et 2019

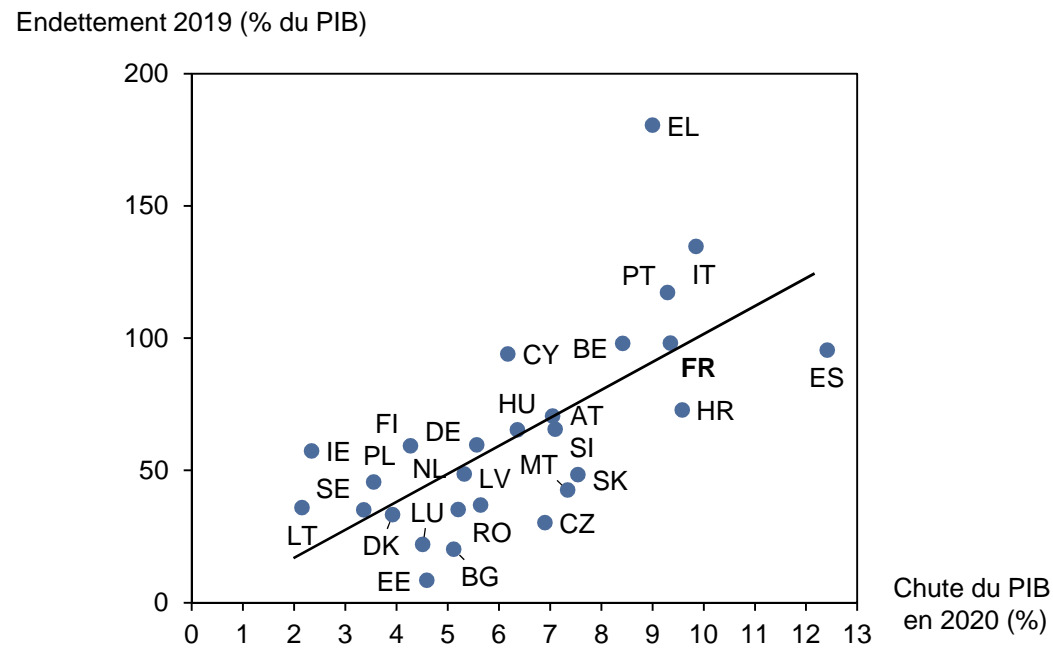
(base 100, 2007=100, mesuré en volume et à parité de pouvoir d'achat)



Source : commission des finances du Sénat (d'après : FMI, Perspectives de l'économie mondiale, octobre 2020)

Loin de constituer un choc symétrique, la crise sanitaire a touché plus durement les pays déjà fragilisés économiquement et budgétairement

Corrélation entre la chute du PIB anticipée en 2020 et l'endettement 2019



Source : commission des finances du Sénat (d'après les prévisions d'hiver de la Commission européenne)

Face à ce risque, le Conseil européen de juillet 2020 est parvenu à un accord sur la mise en place d'un instrument de relance européen doté de 750 milliards d'euros et financé par l'emprunt...

Ventilation des crédits de l'instrument pour la relance « *Next Generation EU* »

(en milliards d'euros, prix 2018)

	Proposition initiale de la Commission européenne	Conseil européen
Facilité pour la reprise et la résilience	560	672,5
<i>dont : prêts</i>	250	360
<i>dont : subventions</i>	310	312,5
REACT-EU (cohésion)	50	47,5
Fonds pour une transition juste (soutien aux territoires)	30	10
Développement rural	15	7,5
InvestEU (garanties pour des investissements)	30,3	5,6
Horizon Europe (innovation)	13,5	5,0
RescEU (protection civile)	2,0	1,9
Instrument de soutien à la solvabilité (garanties BEI)	26	0,0
Instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale	10,5	0,0
EU4Health	7,7	0,0
Aide humanitaire	5,0	0,0
Total	750	750

Source : commission des finances du Sénat

... qui s'ajoutera, sur la période 2021-2027, au CFP « socle » de 1 089,3 milliards d'euros

Accord final sur le CFP « socle » et l'instrument de relance

(en milliards d'euros, y compris relèvement négocié par le Parlement européen)

	CFP « socle »	« Next Generation EU »	Total
Rubrique 1 « Marché unique, innovation et économie numérique »	137,8	10,6	148,4
Rubrique 2 « Cohésion et Valeurs », dont :	384,8	721,9	1 106,7
Facilité pour la reprise et la résilience	-	672,5	672,5
<i>REACT-EU</i>	-	47,5	47,5
Rubrique 3 « Ressources naturelles et environnement »	356,4	17,5	373,9
Rubrique 4 « Migration et Gestion des frontières »	24,2	-	24,2
Rubrique 5 « Résilience, sécurité et défense »	13,2	-	13,2
Rubrique 6 « Le voisinage et le monde »	99,9	-	99,9
Rubrique 7 « Administration publique »	73,1	-	73,1
Total	1 089,3	750	1 839,3

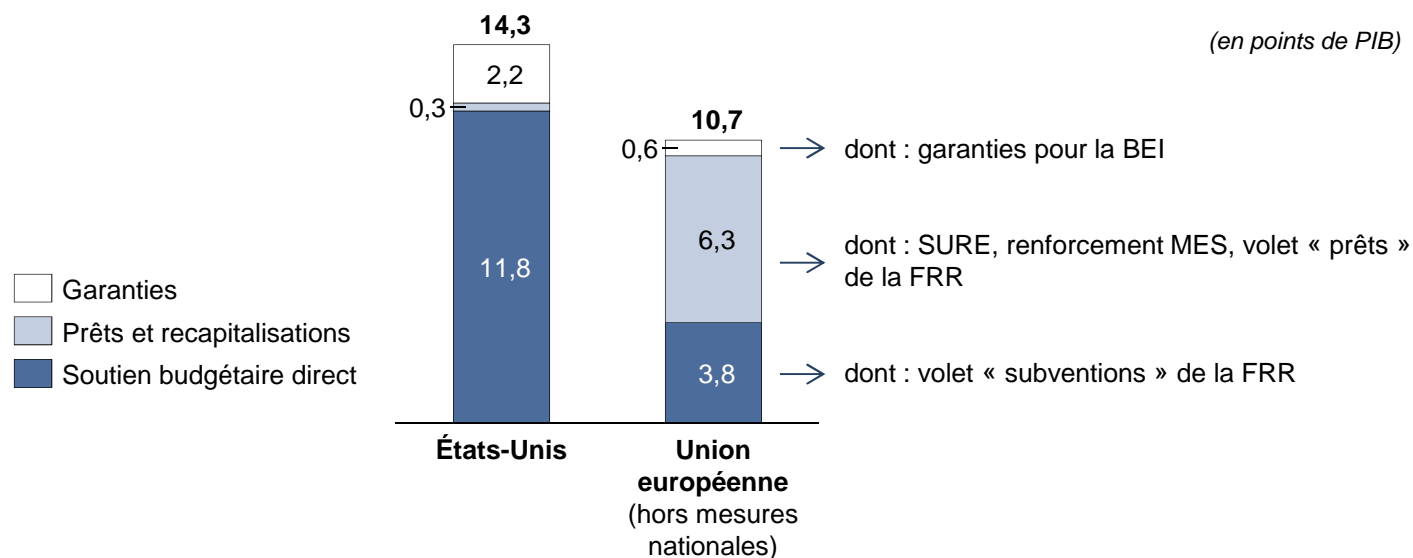
Source : commission des finances du Sénat



**Une décision nécessaire dont le succès
reste à construire**

Pour la première fois, l'Union européenne s'endette pour financer des dépenses à une échelle macroéconomique pertinente pour aider à relancer l'activité

Comparaison des plans de soutien et de relance des États-Unis et de l'Union européenne



Précision méthodologique : pour les États-Unis, les données du FMI ne tiennent pas compte du « Additional Coronavirus Response and Relief Consolidated Appropriations Act » adopté le 27 décembre 2020, dont le montant est estimé à 935 milliards de dollars, soit 4,4 % du PIB 2019.

Source : commission des finances du Sénat (d'après l'édition d'octobre 2020 du Moniteur des finances publiques du FMI)

Au niveau national, les subventions de la FRR (39,4 Md€ courants) permettraient de financer 46 % du coût du plan de relance d'ici 2026, dont 17,3 Md€ dès 2021

**Évaluation de l'impact sur le solde public de la France
du plan de relance en 2020-2021**

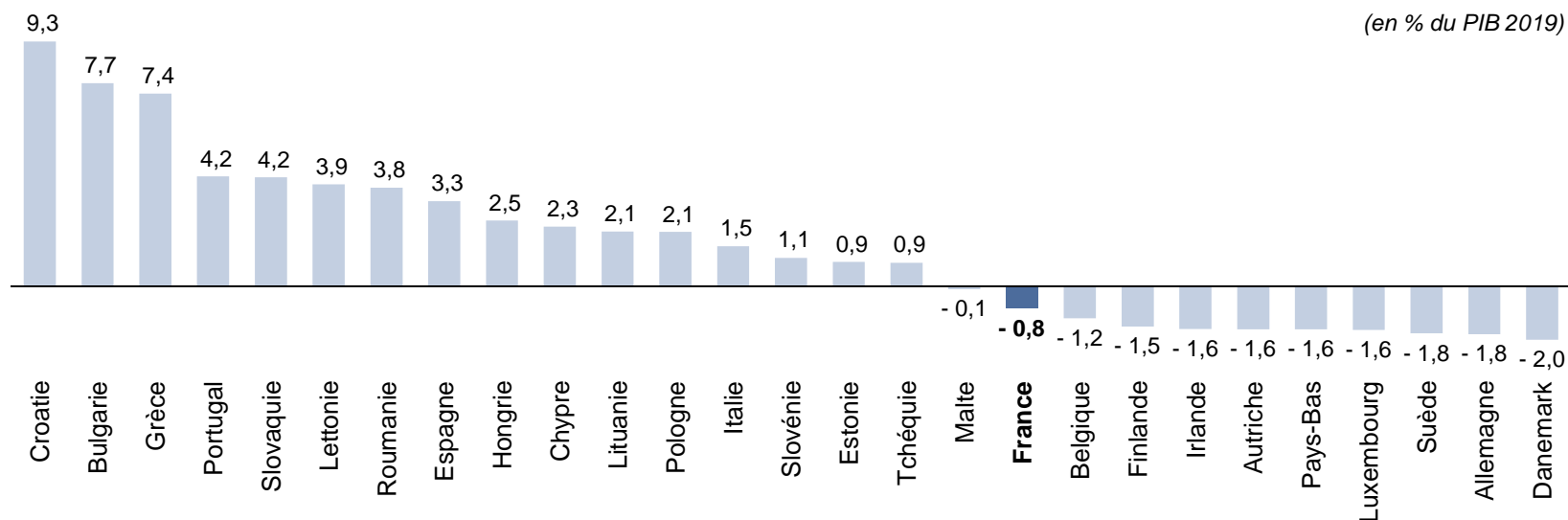
(en milliards d'euros)

	2020	2021
Mesures avec effet sur le solde en comptabilité nationale	- 4,5	- 37,4
Financements européens en comptabilité nationale	0,0	+ 17,3
Effet sur le solde public	- 4,5	- 20,1

Source : commission des finances du Sénat (d'après le rapport économique, social et financier 2021)

Dans une logique de solidarité, l'instrument de relance européen se traduit par des transferts interétatiques d'une ampleur inédite, pour lesquels la France devrait apporter une contribution nette modérée

Subventions de la Facilité pour la reprise et la résilience, nettes des remboursements estimés en l'absence de nouvelles ressources propres

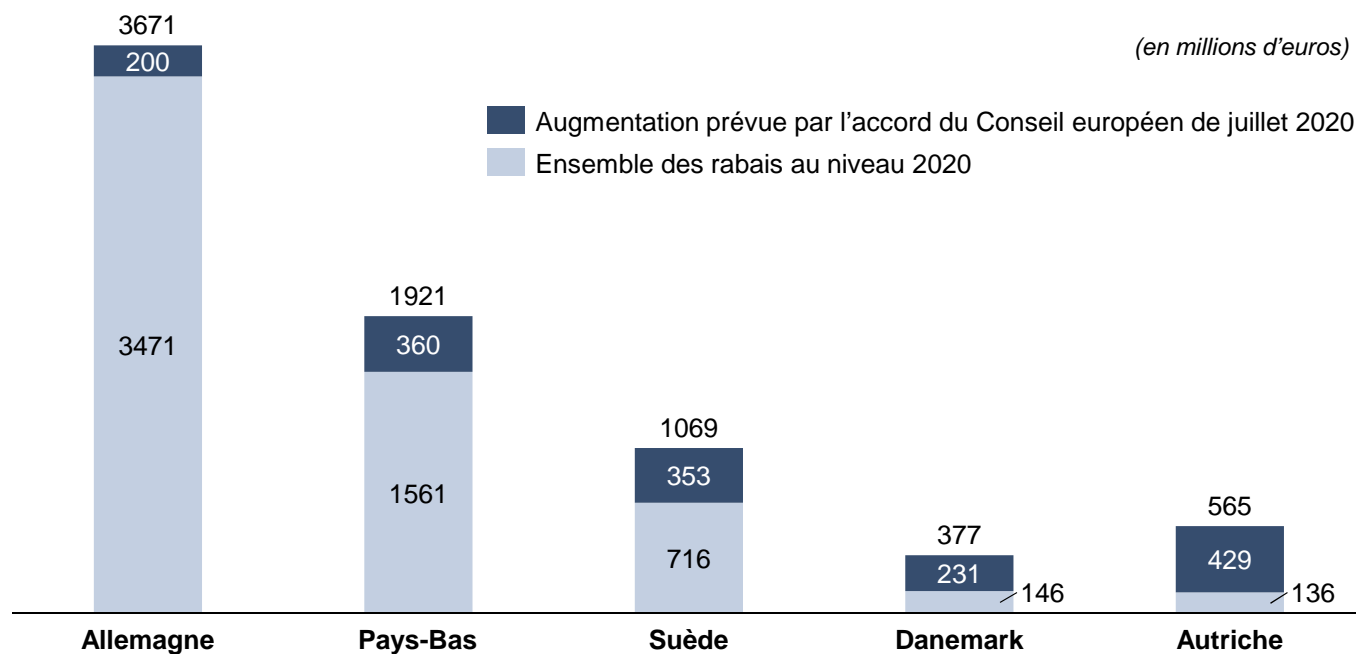


Précision : les remboursements ont été répartis entre les différents États membres à proportion de leur clef RNB au titre du CFP 2021-2027.

Source : commission des finances du Sénat (d'après la répartition prévisionnelle des subventions publiée en annexe du compromis final sur la proposition de règlement établissant une facilité pour la reprise et la résilience)

Une concession importante a été faite sur les rabais afin de parvenir à un accord sur le plan de relance européen

Rabais forfaitaires au titre de la ressource RNB pour 2021-2027



Source : commission des finances du Sénat (d'après les données transmises par la direction du budget)

L'efficacité des dépenses financées sera la clef de la réussite du plan de relance à l'échelle européenne et de ses retombées macroéconomiques pour la France

Évaluations de l'impact macroéconomique de l'instrument de relance européen

Auteur(s)	Principaux résultats	Précision méthodologique
Services de la Commission européenne	Hausse du PIB de l'UE de 2,4 % en 2024 et de 1 % en 2030 par rapport à un scénario contrefactuel sans <i>Next Generation EU</i>	La simulation porte sur la proposition initiale de la Commission européenne
Oliver Picek	Hausse moyenne du PIB de la France de 1 % sur la période 2021-2027. En cumulé, le surcroît d'activité s'élève à 7,1 % du PIB 2020, dont un tiers s'explique par les effets de débordement des plans de relance des pays voisins	L'étude repose sur l'hypothèse que la totalité des subventions se traduit par des dépenses additionnelles au niveau national
Sebastian Watzka et Andrew Watt	Hausse moyenne du PIB de 0,2 % pour la France et de 0,3 % pour l'UE sur la période 2021-2023. Pour la France, la hausse cumulée sur 2020-2026 s'élève à près de 2 % du PIB 2020	L'étude ne tient compte que du volet « subventions » de la Facilité pour la reprise et la résilience et repose sur un multiplicateur budgétaire de 0,8, considéré comme une borne basse par les auteurs
Services du FMI	Hausse du PIB de l'UE de 1,5 % en 2023 par rapport à un scénario contrefactuel sans Facilité pour la reprise et la résilience	L'étude repose sur l'hypothèse que deux tiers des subventions se traduisent par des dépenses additionnelles au niveau national

Source : commission des finances du Sénat

Même dans l'étude la plus pessimiste, les recettes budgétaires liées au surplus de croissance seraient suffisantes pour contrebalancer la contribution nette de la France

Évaluations de l'impact macroéconomique de l'instrument de relance européen

Auteur(s)	Principaux résultats	Précision méthodologique
Services de la Commission européenne	Hausse du PIB de l'UE de 2,4 % en 2024 et de 1 % en 2030 par rapport à un scénario contrefactuel sans <i>Next Generation EU</i>	La simulation porte sur la proposition initiale de la Commission européenne
Oliver Picek	Hausse moyenne du PIB de la France de 1 % sur la période 2021-2027. En cumulé, le surcroît d'activité s'élève à 7,1 % du PIB 2020, dont un tiers s'explique par les effets de débordement des plans de relance des pays voisins	L'étude repose sur l'hypothèse que la totalité des subventions se traduit par des dépenses additionnelles au niveau national
Sebastian Watzka et Andrew Watt	Hausse moyenne du PIB de 0,2 % pour la France et de 0,3 % pour l'UE sur la période 2021-2023. Pour la France, la hausse cumulée sur 2020-2026 s'élève à près de 2 % du PIB 2020	L'étude ne tient compte que du volet « subventions » de la Facilité pour la reprise et la résilience et repose sur un multiplicateur budgétaire de 0,8, considéré comme une borne basse par les auteurs
Services du FMI	Hausse du PIB de l'UE de 1,5 % en 2023 par rapport à un scénario contrefactuel sans Facilité pour la reprise et la résilience	L'étude repose sur l'hypothèse que deux tiers des subventions se traduisent par des dépenses additionnelles au niveau national

Soulager les budgets nationaux passerait par un accord sur de nouvelles ressources propres

Feuille de route en vue de la mise en place de nouvelles ressources propres

Date de proposition par la Commission européenne	Date de délibération du Conseil	Échéance de sa mise en œuvre	Nouvelles ressources propres
Avant juin 2021	Avant le 1 ^{er} juillet 2022	Avant le 1 ^{er} janvier 2023	<ul style="list-style-type: none">• Un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières• Une redevance numérique• Une ressource fondée sur le système d'échange de quotas d'émission de l'Union européenne
Avant juin 2024	Avant le 1 ^{er} juillet 2025	Avant le 1 ^{er} janvier 2026	<ul style="list-style-type: none">• Une taxe sur les transactions financières• Une contribution liée aux entreprises <u>ou</u> une nouvelle assiette commune pour l'impôt sur les sociétés

Source : commission des finances du Sénat (à partir de l'annexe de l'accord interinstitutionnel du 10 novembre 2020)



Projet de loi autorisant l'approbation de la décision du Conseil relative au système des ressources propres

Jean-François Husson, rapporteur général

Commission des finances

Mercredi 27 janvier 2021

